FÉDÉRATION FRANÇAISE DE CYCLISME

Cadre réservé au Comité Régional

52 49288011

DÉTAILS D'ORGANISATION CYCLO-CROSS

VILLE DURTAL **CODE POSTAL** 49430

TITRE DE L'ÉPREUVE 4ème Manche coupe regionale **DATE** 14/11/2026

CLUB ORGANISATEUR DURTAL VELO SPORT

Indiquer si la course est Internationale, Nationale, Interrégionale, Régionale, Départementale Interrégionale

Coureurs admis

✔ Seniors	U15	Masters
✔ U23	Femmes Seniors-U19	
U19	Femmes U15-U17	
U17	Access	

CATÉGORIES ADMISES

SENIOR ET U23 HOMMES

Nbre d'engagés maximum 100

Circuit : Val d'Argance

Données GPX (Openrunner-Strava) :

Longueur du circuit : 2 **Km**

Durée de l'épreuve : 50 minutes

DOSSARDS : 14 **H** 15 - **LIEU :** proche du podium

DÉPART : 15 **H** 15 - **LIEU :** proche du podium

TARIFS D'ENGAGEMENT PAR INTERNET (à raison d'un droit d'engagement par journée de course ou par étape)

- **Seniors-U23-U19 :** 12 € Seniors-U23-U19-Access-Masters-Femmes Seniors-U19 (minimum 8,50 €/maximum Libre)
- **U15-U17 :** € (minimum 6,50 €/maximum 8€)
- **Access seuls :** € (minimum 3 €/maximum 20 €)

TARIFS D'ENGAGEMENT SUR PLACE (à raison d'un droit d'engagement par journée de course ou par étape)

- **Seniors-U23-U19 :** 12 € (majoration libre de 0 € à 5 €)
- **U15-U17 :** € (majoration de 2 € obligatoire)
- **Access seuls :** € (majoration libre de 0 € à 5 €)

Lieu précis de l'arrivée Val d'Argance

Lieu précis du local pour le contrôle antidopage Val d'Argance

ENGAGEMENTS PAR INTERNET

Clôture : obligatoirement 3 jours francs avant la course : le mercredi pour le samedi, le jeudi pour le dimanche, le vendredi pour le lundi...

Renseignements (Nom, n° de téléphone, E-mail)

BRYER STEPHANE 06.25.52.24.75 nissanlafleche@garagebryer.fr

DETAILS D'ORGANISATION (suite)

CLASSEMENT GÉNÉRAL

ESPÈCES **NATURE**

Montant de la grille : 290 €

Nombre de prix : 10 ✔ 15 20 25

Premier prix : €

AUTRES PRIX

↳ Catégorie concernée :

Montant de la grille : €

Nombre de prix : 3 4 5 10

↳ Catégorie concernée :

Montant de la grille : €

Nombre de prix : 3 4 5 10

Le speaker est :	**Le responsable sécurité est :**
Michel Coquard	Bryer Stéphane
A indiquer impérativement de manière à pouvoir vérifier qu'il est bien habilité à exercer cette fonction	

L'attestation d'assurance ne sera délivrée qu'après parfait paiement de l'épreuve déclarée au Comité Régional

Visa de l'organisateur

